L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1892. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 sts la ligne, voir la 5e page.

L'immigration et les levées, en Louisiane.

Un de nos grands journaux de langue anglaise a cru devoir commencer la nouvelle année commerciale par un chaleureux appel à l'immigration. Il a eu grandement raison, sans doute, et nous sommes parfaitement de son avis. Il y a, évidemment, pour l'étranger, de grands avantages à venir s'établir dans nos campagnes : elles offrent à tout agriculteur tant soit peu énergique et industrieux, d'incalculables ressources; mais il faut convenir qu'à côté des mille attractions qui, chez nous, doivent tenter l'étranger, il y a aussi quelques repoussoirs; et ce sont précisément ces vilains côtés qu'on loin, on ne paraît à aucun jour relief. Il n'est pas question de l'insalubrité de notre climat : tout le monde sait, aujourd'hui, que c'est là un préjugé ridicule. Personne n'y croit, mais nous pêchons par d'autres endroits, et ce sont, surtout, ces malheureuses défectuosités qui servent d'obstacle à la venue des immigrants.

Il n'y a pas, dit on, chez nous, de sûreté pour l'agriculteur; on est exposé, presque tous les ans, à voir engloutir ses récoltes sous les eaux, sans crues grossissantes, du Mississippi. En d'autres termes, il y avait, autrefois, un repoussoir qui éloignait de nous les étrangers : c'était la fièvre jaune; il est remplacé, à cette heure, par les inondations, et c'est à réduire à néant ce nouveau motif de répulsion, que doivent, désormais, tendre tous nos efforts.

Que l'on sait, depuis plusieurs années—depuis 10 ans, par exemple—apporté de grandes améliorations dans notre système de levées; qu'on les construisse beaucoup mieux qu'auparavant; qu'elles opposent aux assauts du fleuve cent fois plus de résistance—cela ne fait pas question. Les faits sont là pour le prouver. Voici, du reste, des chiffres qui sont plus éloquents que tous les discours.

En 1882—il y a dix ans de cela—on a compté jusqu'à 284 grandes crevasses, qui avaient une largeur totale de 580 milles. Et ne sont pas comprises, dans ces chiffres, les brèches moins importantes, celles qui avaient moins de 90 pieds de large, et qui avaient pu être closes, pis-qu'immédiatement, avant d'avoir eu le temps de ravager les terres riveraines.

A partir de cette époque, les crevasses diminuent sensiblement, chaque année, jusqu'à ce qu'elles arrivent, en 1892, au chiffre de 12 (nous ne parlons pas des crevasses de l'Arkansas) En voici les noms, par ordre de situation :

Ascension, paroisse Ascension;
Belmont, paroisse St. Jacques; New Hope, St. Jacques; Delogny, St. Jacques; Home Place, St. Jacques;
Harpy, St. Jean-Baptiste;
Gypsy, St. Charles;
Avoyelle, Jefferson;
Story, St-Bernard; Villeré, St-Bernard; Merritt, St-Bernard.
Bellechasse, Plaquemine.

A quoi il faut ajouter quatre grandes brèches sur le Bayou Lafourche; plusieurs autres sur le Bayou Des Glaises; une trentaine de petites, de 10 à 20 pieds de large, closes presqu'immédiatement, sur la Basse Côte.

Il y a loin, comme on le voit, des 284 grandes crevasses de 1882 aux 12 de cette année; et, au lieu d'une largeur totale de 580 milles, à cette époque, nous n'avons plus, actuellement à constater que 4413 pieds, en tout, c'est à dire moins de 2 milles. Voici, du reste, le chiffre exact : 1,9 mille.

Néanmoins ces dégâts sont encore énormes. Il y a eu, cette année, dans la Vallée du Mississippi, environ 220,000 d'acres de terres cultivées, complètement ou partiellement inondées. Les pertes s'élèvent à la somme de $7,102,000, qui se divisent ainsi : récoltes, produits de la terre, $4,825,000; bétail, $522,000; clôtures, bâtisses, $190,000; bâtisses et ameublements, $625,000; chemins de fer, $500,000; levées, $2,46,000.

Notons qu'il a fallu dépenser beaucoup d'argent pour clore toutes ces crevasses. Celle de Home Place a coûté, à elle seule, $19,800 ; celle de Delogny, $13,000; celle d'Avendale, $13,700; celle de New Hope, $12,500; celle d'Ascension, $10,000; les autres, un peu plus de $30,000.

Ce n'est pas tout encore. Les levées ont deux crises à traverser : celle de la hausse, qui produit les crevasses et les dommages qui en résultent; et celle du retrait des eaux, qui rejette vers les chenils et leur excavations de telle sorte, qu'il arrive, souvent, à une levée qui a résisté aux assauts de la crue, de céder à la baisse, de s'écrouler alors, en partie, dans le fleuve. Les produits de la terre n'en sont pas détruits ou endommagés; il n'en faut pas moins faire de fortes dépenses pour combler les vides et rapporter les terres qui ont disparu dans le courant.

Ce qui précède prouve que si l'on a fait beaucoup jusqu'ici, il reste encore passablement à faire.

Il n'y a qu'à louer la Louisiane de tous ses efforts; ils ont été aussi énergiques qu'intelligents. Elle a approuvé les dalles à riz. Elle avait créé déjà plusieurs districts de levées, sous le contrôle duquel elle avait placé les rives du Mississippi et des bayous; elle a, depuis lors, ajouté deux bareaux à ceux qui existaient déjà : celui de Les Borgne, celui de Lafourche. Elle a dépensé une grande partie des bénéfices de Bravaux, espérant, pourquoi ne pas le dire, une tranquillité relative à l'abri des inondations. Mais elle ne peut s'engager plus avant dans cette voie. Le gouvernement général le sait parfaitement; c'est son devoir de lui venir en aide et d'achever la tâche. Lui seul, en a les moyens et le pouvoir. Il le comprend, du reste, et le voilà qui enfin, se décide à remplir son devoir. S'il le veut bien, il peut, en quelques années, nous donner une ligne de levées capables de maintenir, toujours, le fleuve dans son lit, et de préserver de ces attaques les récoltes des planteurs.

Ce jour-là, croyons-nous, il n'y aura plus d'obstacles à la venue des étrangers parmi nous. Nos terres les plus fertiles, pourront, sans craintes, se couvrir de riches moissons; mais, ailleurs, et surtout à l'étranger, rien n'est difficile à arracher des esprits comme les préjugés, quand ils y sont bien enracinés. Il n'y a donc pas de temps à perdre, pour nous, si nous voulons les déraciner. Quel que nous fassions, nous n'y réussirons pas avant l'achèvement complet de l'œuvre entreprise. Tous les dangers se seront évanouis, qu'ils leur serviront encore nous longtemps.

Tel est le travail spécial que nous avons à entreprendre : faire bien nettement comprendre aux autres nations, à milliat d'Europe, que nous serons, de demain, à l'abri des inondations, comme nous le sommes déjà de la fièvre jaune ou de toute autre épidémie; alors nous n'aurons plus besoin de faire ces appels constants et, souvent, vains, à l'immigration; elle nous arrivera, spontanément, pour enrichir nos campagnes et dépeupler nos paradis.

LOUISIANE.

La Sentinelle, Rayne, paroisse Acadie, du 3 septembre :

Les machines à moissonner font défaut sur le marché. Impossible de s'en procurer. C'est la forte récolte de riz du Sud et la forte récolte de blé du Nord qui en sont la cause.

Quant à la moisson du riz, elle est dans sa plus grande activité, mais on craint que les bras ne manquent.

Nous avons vu, dans nos magasins, des cannes qui sont d'une hauteur et d'une grosseur étonnante. Qu'on dise après cela que la paroisse Acadie ne peut pas produire la canne.

Le World, Houma, paroisse Terrebonne, du 3 septembre :

Les Français, les Anglais et les Allemands ont dans leurs récentes explorations, trouvé dans l'Afrique équatoriale, sur le Haut Niger, une variété de cannes géantes d'une richesse extraordinaire, en matière sucharine, et qui est l'immense avantage de se reproduire par l'ensemencement. L'introduction, dans notre Etat, de cette nouvelle canne serait un grand bienfait pour nos planteurs. Elle vaudrait cent fois mieux même que toutes les primes. Il est à espérer que nos planteurs vont chercher à se procurer cette canne et à l'expérimenter.

Le Super Planter, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 3 septembre :

On remarque de nombreuses excavations sur les bords du fleuve; il faudra, lui et là, construire de nouvelles levées.

Le Protector, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 3 septembre :

On se plaint beaucoup, dans la partie inférieure de la paroisse, de ce que la région qui s'étend au-dessous de Bohemia, d'un côté, du canal Socola, de l'autre, est privée entièrement du secours de $50,000 accordé par le gouvernement des Etats-Unis; toute l'allocation est absorbée par une seule section de la paroisse; de telle sorte que les habitants, sur une étendue de 75 à 100 milles de rives, se trouvent livrés à leurs seules ressources. Que l'Etat qui a exempté cette région des taxes pour levées ait le droit de ne pas leur accorder de secours, soit. Mais il n'en est pas de même pour les allocations votées par le gouvernement fédéral. Ces allocations doivent profiter à tous indistinctement.

—Galveston va monter un moulin à riz capable d'approvisionner les marchés de Houston et de Galveston. Les planteurs de la paroisse Acadie consentent à l'entreprise. Le riz sera transporté à Galveston en goélettes à partir de l'embouchure de la rivière Mermentau, au prix de 25 cents le sac. Le prix du transport par chemin de fer, pour la Nouvelle-Orléans et Galveston, est de 75 cents—une nouvelle menace pour l'industrie rizière de la Nouvelle-Orléans.

—La moisson du riz avance; le grain est lourd et fort; on compte sur un abondant rendement. Un certain nombre de plan beurs auront terminé, cette semaine.

Le Pionnier, Napoléonville, paroisse Assomption, du 3 septembre :

Nous sommes en pleine coupe du riz et du foin; tout marche convenablement. Le riz est remarquablement beau. Certains planteurs font jusqu'à 21 sacs par acre; aucun, moins de 15; malheureusement, les prix sont bien peu élevés; on s'attendait à mieux. Si le beau temps continue, pendant dix jours encore, nous ferons de cette céréale la moisson la plus abondante que nous ayons encore eue. Les fèves d'engrais ont été fort endommagées par les pluies; aussi les résultats seront-ils assez médiocres. Quant au pinas de cannes, il y a longtemps qu'il n'a été aussi beau. Les souches donneront un pauvre rendement; de 10 à 12 pour cent au moins, au-dessous de celui de l'an dernier.

Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins, aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

L'OISEAU EN LOTERIE.

On ne fera aucune difficulté de croire à l'allégation du père David, tailleur d'habits, qu'il est sans travail, qu'aussi on saura le moyen bien innocent mais enfin interdit par la loi, qu'il a employé pour gagner quelques sous.

Du reste, cette ignorance de la loi, en pareil cas est partagée par bien des gens comme lui.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous êtes prévenu d'avoir tenu une loterie non autorisée. Vous avez mis un oiseau en loterie. J'ai là sous les yeux votre liste de souscription, et je ne puis pas lire le nom de l'oiseau..., un serin, un merle.

LE PRÉVENU.—Je ne me rappelle plus le nom, mais ça n'est pas ça; c'est un oiseau rare.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous avez fait quatre-vingt-dix billets à 15 centimes. Cela met l'oiseau à 13 fr. 50 c.

LE PRÉVENU.—Il l'avait acheté 8 francs, et je n'ai placé que trente-deux billets, pa fait 4 fr. 80 c.; 3 fr. 20 c. de perte et encore on me l'a volé et on me fait un procès; une crâne affaire que j'ai là !

M. LE PRÉSIDENT.—Qu'est-ce que c'est que ces noms singuliers de souscriptions inscrits sur votre liste : Jean Cascouroit, plongeur à Saint-Cloud (*rires*), Aglaé, place de l'Opéra, trottoir de gauche (*rires bruyants dans l'auditoire.*) Ce sont des noms de fantaisie.

LE PRÉVENU.—Je ne sais pas, monsieur; moi, pas vrai, mon affaire, c'est les trois sous..... qu'on mette ce qu'on voudra sur la liste.....

M. LE PRÉSIDENT.—Pourvu qu'on vous mette trois sous dans la main.

Un gardien de la paix est entendu. Il fait connaître au Tribunal qu'il a surpris le prévenu, colportant son oiseau et la liste de souscription. "Je suis très ennuyé," ajoute l'agent.

M. LE PRÉSIDENT.—Pourquoi ?

L'AGENT.—Mais, monsieur le président, voilà ma position : je conduis cet homme et son oiseau chez M. le commissaire de police, qui n'a pas voulu lui rendre l'oiseau, naturellement, puisqu'il était saisi. Alors, M. le commissaire me dit : "Emporter le chez vous.—Moi ça ne m'allait pas trop. Alors, je dis à M. le commissaire de police : Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de l'envoyer au parquet ?—Oh ! me répondit-il, que diable voulez vous que j'envoie un oiseau au parquet ?..... gardez-le !" Si bien que je l'ai chez moi, depuis ce temps-là; je le nourris, c'est une charge pour moi.

M. LE PRÉSIDENT.—Une charge....., pas bien lourde; que mange-t-il donc cet oiseau ?

L'AGENT.—Il mange du mou. (*Rires.*)

M. LE PRÉSIDENT.—Du mou ou ?

L'AGENT.—Du mou ; c'est un oiseau carnassier. Qu'est-ce qu'il faut que j'en fasse ?

M. LE PRÉSIDENT.—Je ne sais pas, faites-en ce que vous voudrez; adressez-vous au parquet, il vous renseignera.

L'AGENT.—On me dira de le garder, ça c'est sûr; me voilà avec un oiseau à nourrir, c'est bien désagréable.

Le tribunal condamne le prévenu à 16 francs d'amende.

JULES MOINAUX.

LA FRANCE ET LA BELGIQUE.—NOUVEAUX TARIFS DOUANIERS.—L'*Indépendance belge* affirme que les négociations avec la France au sujet des nouveaux tarifs douaniers n'ont pas encore été engagées, mais qu'elles pourront l'être du jour au lendemain.

L'esprit d'autrefois ;

Fontenelle, se trouvant à table avec deux jeunes fats, il fut beaucoup question, au dessert, des différentes manières d'exprimer la même chose en français.

Nos deux étourdis lui demandèrent, sur un ton badin, s'il était mieux de dire : "Donnez-nous à boire" ou "Apportez-nous à boire."

Fontenelle leur répondit en souriant : "Il faut dire; "*Mangez-nous boire.*"

LE DRAME DE LA RUE VANEAU.

Un drame s'est déroulé, le 22 août, au matin, à cinq heures et demie, dans la cour de la maison portant le No 34 de la rue Vaneau, Paris. A cette adresse, habitaient, depuis deux ans, une dame Marie Ruppert, âgée de trente-six ans, et un nommé Cogneveaux, âgé de trente-huit ans, originaire de Nancy, son amant. Marie Ruppert et Cogneveaux vivaient ensemble depuis nombreuses années. On ne les connaissait, d'ailleurs, dans le quartier, que sous le nom de M. et Mme Cogneveaux. Le faux ménage vivait assez heureux et tranquille, avec un jeune homme de dix-sept ans Louis, un excellent ouvrier menuisier, que Marie Ruppert avait eu d'une liaison ancienne. C'est seulement depuis six mois que la bonne harmonie qui régnait dans le ménage parut, tout à coup, rompue. Des querelles survinrent, plus fréquentes de jour en jour, et il y eut même des coups échangés. Dans toutes les discussions, Louis prenait parti pour sa mère contre Cogneveaux. Il y a une huitaine de jours, à la suite d'une nouvelle dispute, très violente, Cogneveaux s'écria :

—J'en ai assez de vivre avec toi. Tu dégénèrpiras d'ici, toi et ton Louis.

—Parfaitement, répondit le jeune homme. Ce n'est pas demain, c'est ce soir que nous allons partir.

La mère et le fils firent au pequet de leurs effets et sortirent sans que Cogneveaux fît rien pour les retenir. Ils louèrent une chambre au No 34 de la même rue Vaneau, dans un petit hôtel.

Il y a trois jours, Cogneveaux rencontra Marie Ruppert, rue de Sèvres :

—Veux-tu revenir avec moi ? lui demanda-t-il.

—Non. Tu nous a mis à la porte. C'est fini. Je ne rentrerai pas.

—Prends garde; je te préviens qu'il t'arrivera malheur, fit Cogneveaux d'un ton menaçant.

—Je n'ai pas peur de toi, reprit Marie Ruppert : mon fils est là pour me défendre.

Ce mot acheva d'exaspérer Cogneveaux. Il rentra chez lui, et, pendant deux jours, on le vit préoccupé et agité. Il ne parlait plus à personne.

Le 22, son parti fut pris : il s'armait d'un tranchet, et vint se poster dans la cour de l'hôtel, cachant que Marie Ruppert avait coutume de descendre, vers cinq heures, pour aller faire ses acquisitions ménagères, et attendit, résolu à la tuer.

A cinq heures et demie précises, la mère de Louis apparut. En voyant le visage bouleversé de celui avec lequel elle avait, pendant si longtemps, fait vie commune, elle eut peur.

—Louis!..... crie-t-elle une première fois. Louis!..... descends!.....

—Veux-tu revenir avec moi ? demanda Cogneveaux, d'une voix sourde.

—Non ! Je t'ai dit que non ! répondit Marie Ruppert.

Alors Cogneveaux se ruait sur elle et lui portait, sous le sein gauche, un coup de pointe du tranchet qu'il tenait à la main, lui faisant une blessure de trois centimètres à peine.

—A moi ! à moi, Louis!..... Il m'a assassinée!.....

Et elle tombe lourdement en avant. Elle était morte. Lorsque son fils Louis, qui, en entendant son appel, s'était précipité à son secours, arriva en bas de l'escalier, il dut enjamber son cadavre pour rejoindre le meurtrier. Celui-ci, son crime commis, avait tourné contre lui l'arme dont il s'était servi pour tuer Marie Ruppert. A quatre reprises, il s'enfonça le tranchet dans la poitrine, se perforant le poumon. Tandis qu'il s'appuyait, chancelant, incondé de sang, contre les colonnes du couloir d'entrée, cherchant à gagner la rue, le jeune homme le rejoignit. Il était armé d'un petit couteau de cuisine à bout pointu. Il s'élança contre Cogneveaux et lui plongea dans la poitrine, un peu au-dessous du sein gauche, le couteau qu'il tenait à la main. Cogneveaux chancelant, vit, sous ses yeux se dérouler un spectacle dont son agonie, il fut transporté à l'hôpital Lariboisière, où il rendit le dernier soupir en arrivant. Son corps a été envoyé à la Morgue. Le cadavre de Marie Ruppert a été transporté à l'hôpital Lariboisière. Quant à Louis Ruppert, il a été gardé à la disposition de M. Toquenne, commissaire de police du quartier de l'Ecole militaire. Le jeune garçon au visage ouvert et franc, aux yeux bleus, d'une taille au-dessous de la moyenne. Au cours de l'interrogatoire que lui a fait subir M. Toquenne, il a pleuré abondamment, et a déclaré qu'il avait vu *rouge* au moment où il avait frappé Cogneveaux, en proie à un véritable affolement.

Un assassinat à Tourcoing, France.

Tourcoing, 20 août 1892.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un crime a été commis rue des Carliers, à Tourcoing, sur la personne de Mme Florine Desrousseaux, veuve Lamelin, âgée de soixante-dix ans, rentière.

LE CRIME.

La vieille dame s'était couchée dans la soirée, en laissant sa fenêtre ouverte.

Vers une heure du matin, après avoir dormi pendant plusieurs heures, elle se leva pour aller la fermer : mais, à peine avait-elle mis le pied sur la descente de lit, qu'elle fut saisie par les jambes et terrassée par un individu qui très probablement était caché sous le lit.

Lorsque la malheureuse fut à terre, l'assassin lui porta sur la tête deux formidables coups de casse-tête.

Mme Lamelin ayant crié au secours, il sortit de sa poche un revolver et tira sur elle deux coups à bout portant. Une balle pénétra dans le cou de la victime, à trois centimètres au dessous de l'oreille gauche, l'autre alla se loger dans une muraille après avoir traversé le bois de lit.

L'assassin croyant sa victime morte l'abandonna pour commencer à fouiller la maison, mais la vieille femme rassemblant ses forces se leva et courut vers la fenêtre : elle fut suivie par son lâche agresseur qui la saisit par les cheveux. Heureusement plusieurs touffes lui restèrent dans la main et c'est à cette circonstance que la victime dut d'avoir la vie sauve ; l'assassin l'aurait en effet infailliblement achevée.

Mme Lamelin enjamba alors l'appui de la croisée et se laissa tomber dans le vide. Le corps vint s'abattre sur une plombière ; là, elle put appeler au secours.

Ses cris furent entendus par une voisine. Mme François Desmouvages, qui réveilla son mari, et tous deux, à l'aide d'une échelle, parvinrent à descendre la septuagénaire qui souffrait horriblement. Outre la blessure produite par la balle, et qui avait provoqué une hémorragie abondante, Mme Lamelin portait sur tout le corps des contusions qu'elle avait reçues au cours de la lutte avec le meurtrier, et dans sa chute elle s'était brisé la cheville du pied gauche.

L'ASSASSIN.

Par suite de l'obscurité de la nuit, Mme Lamelin ne put reconnaître l'agresseur ; celui-ci avait déjà pris la fuite et, lorsque les voisins accoururent, il était déjà loin.

Cependant, on est sur les traces du coupable, qui ne serait autre qu'un individu vous mercredi matin chez Mme Lamelin et avait demandé à visiter la maison, qui est à louer.

Il avait examiné avec soin toutes les issues de cet immeuble et s'était enquis si un coffre placé dans la salle à manger était scellé à la muraille. Cet homme, qui se disait vagabond de commerce, mais dont la mise était un peu soignée, avait promis de revenir le jeudi soir pour donner la réponse et en cas d'acceptation, payer à l'avance trois mois de loyer. Le même individu avait visité plusieurs autres maisons du quartier.

De plus, un habitant de la rue Victor-Hugo, M. J.-B. Coquereel, contremaître de fabrique, ayant entendu des cris vers une heure du matin, ouvrit sa fenêtre pour voir ce qui se passait. Il aperçut un individu qui courait à toutes jambes. Il l'interpella et lui dit : "Mais que se passe-t-il donc dans la rue des Carliers ?"

Cet individu, le coupable assurément, se garda bien de répondre. Le signalement que M. Coquereel a donné de cet homme correspond bien à celui du prétendu-voyageur qui avait visité la maison.

L'ENQUÊTE.

Le parquet de Lille s'est rendu dans l'après-midi à Tourcoing. C'est Mme Lamelin qui a raconté tous les détails de cette dramatique affaire.

On a trouvé dans la marelle de la chambre la balle du revolver, qui doit être une de ces armes désignées sous le nom de "bull-dog."

Le crime a certainement eu le vol pour mobile; l'assassin a dû pénétrer chez la victime vers neuf heures du soir, alors qu'elle causait avec plusieurs voisines ayant laissé la porte entre-bâillée. S'il avait été aperçu à ce moment par Mme Lamelin, il est dit qu'il venait donner la réponse pour la location de la maison.

Les blessures de la victime ne présentent pas un danger immédiat, mais, vu son grand âge, il est à craindre que la terrible secousse qu'elle a éprouvée ne lui soit funeste.

LE MONUMENT DE JEANNE D'ARC A VAUCOULEURS, FRANCE.—Nous lisons, dans l'*Autorité*, de Paris, du 28 août :

On vient de commencer, à Vaucouleurs, les travaux de terrassement en vue de l'érection du monument de Jeanne d'Arc, pour lequel Mgr Pagis, évêque de Verdun, a fait une si vigoureuse campagne.

Ce monument se composera d'une église et d'un château-fort, afin de synthétiser les vertus religieuses et guerrières de l'héroïne lorraine. L'emplacement choisi est celui de l'ancien château du sire de Baudricourt, dont les ruines existent encore.

Ce sont deux architectes de talent, MM. Ende et Alphonse Richardière, qui sont chargés de la construction de l'édifice.

On procédera, en grande pompe, à la pose de la première pierre, vers la fin de mois de septembre.

LES CHEMINS DE FER ANGLAIS.—Quelques chiffres sur les chemins de fer anglais, chiffres dont l'éloquentié fait pâlir :

Il résulte d'une statistique dressée par la commission anglaise du travail que le capital engagé à cette heure dans les divers chemins de fer anglais s'élève à 897 millions de livres sterling, soit près de 22 mill ards et demi de francs. Leurs recettes annuelles montent à 80 millions de livres, soit deux milliards de francs, chiffre à peu près équivalant à celui du revenu du Trésor national.

Les railways anglais emploient 500,000 employés et ouvriers, formidable armée dont la solde annuelle atteint la somme de 43 millions de livres, soit un milliard 75 millions de francs !.....

L'ITALIE ET LA RUSSIE. TRAITÉ DE COMMERCE.—La *Gazette de Moscou* annonce que tous les bruits relatifs à des négociations commerciales imminentes entre la Russie et l'Italie, sont dénués de tout fondement. L'exportation de l'alcool et des céréales en Italie intéresse, seule, le commerce russe. Ces produits sont frappés de droits de douane en Italie ; mais l'état actuel des finances de ce pays ne permet pas d'espérer que le gouvernement puisse renoncer à ces droits. Lorsque la situation se sera améliorée, il n'y aura pas plus d'empêchement à la conclusion d'un traité de commerce entre les deux puissances.

Dans un salon, entre amies : "Est ce que l'an dernier Mme M..... n'avait pas les cheveux gris ?"

"Oui."

"Comment se fait-il qu'aujourd'hui ils soient noirs ?"

"Vous oubliez, ma chère amie, que depuis elle a perdu son mari."

Les Pilules d'Ayer guérissent votre gêne rhumatismale et vous délivrent de cette douleur désespérante de l'insomnie.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY
172 CHEMIN DU MAYOU.
Entrepreneurs de pompes funèbres
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c. &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

31 Ly—1an

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré demain prochain, 10 septembre 1892, à 7 heures du matin, à l'église St Augustin, pour le repos de l'âme de DAME B. CARRÈRE, née Zéthea Fornel. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

Dempé—1f

TO-KALON ! TO-KALON !

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

Bons Constitutionnels de 4 010 de la Ville de la Nile-Orléans.

NILE ORLEANS, 1er septembre 1892.

LA "Louisiana National Bank" offre en vente des Bons Constitutionnels de 4 0/0 de la Ville de la Nile (Orléans, échéant dans 40 années, et les échangera également à des conditions favorables, pour les bons de certificats de ville ainsi que les bons pour jouissance.

LEON F. JANIN,
Caissier

1er sept—1m

L'ex-juge ALBERT VOORHIES

A repris l'exercice de sa profession d'avocat,

Au No 30 rue Carondelet.

27 août—1 mois

A. COUTIN, JR. MAX. F. THOMAS
COUTIN & THOMAS
—MARCHANDS—
D'Epiceries de fonds et de fantaisie, de Vins et de Liqueurs.
Coin des rues St-Louis et Royale.
Nouvelle-Orléans, La.
OUVERTURE LE 25 AOUT.
21 août—1 m—dim mard jeud

La Santé c'est la Fortune

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les étourdissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en démence et conduisant à la mort, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes séminales et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de nos forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne se sont données que par

H. TUBB, Pharmacien, seul agent, No 11 rue de Camp, Nouvelle-Orléans, Lan.

1er sept—1an—Ven5

DENIS AMIEL,
CHIRURGIEN-VÉTÉRINAIRE
A LA FABRI-CHRETIAN, MESS.
Fabrique et répare voitures et toute autre espèce de véhicules.
Travaux de son ressort à bord des navires promptement exécutés. 18janj—1an

Les Pilules d'Ayer

Sont mieux connues et plus généralement employées que n'importe quel autre cathartique. Recouvertes de sucre, purement végétales et exemptes de mercure ou d'aucune autre drogue nuisible, elles sont la médecine idéale de la famille. Quoique promptes et énergiques dans leur action, l'usage de ces pilules est accompagné seulement des meilleurs résultats. L'effet en est de fortifier et de régler les fonctions organiques, étant spécialement salutaire dans les divers dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

Les Pilules d'Ayer

sont recommandées par tous les principaux médecins et droguistes, comme le remède le plus prompt et le plus efficace contre la bile, les nausées, la constipation, l'indigestion, l'inertie du foie, la jaunisse, l'assoupissement, la douleur dans le côté et le mal de tête ; aussi, pour soulager les rhumes, les fièvres, la névralgie et le rhumatisme. Elles sont prises avec grand profit contre les frissons et les maladies particulières du Sud. Pour les voyageurs, soit par terre ou par mer,

Les Pilules d'Ayer

sont les meilleures, et on ne devrait jamais oublier d'en avoir une provision dans ses bagages. Pour qu'elles conservent leur intégrité médicinale dans tous les climats, elles sont mises en flacons aussi bien qu'en boîtes.

"J'ai fait usage des Pilules d'Ayer dans ma famille pendant plusieurs années et les ai toujours trouvées être un doux et excellent purgatif, ayant un bon effet sur le foie. Ce sont les meilleures pilules en usage." — Frank Spillman, Sulphur, Ky.

Les Pilules d'Ayer,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vente de patent par les Droguistes.

Chaque Dose est Efficace.

DENTISTES.

JOSÉ C. SIERRA,
DENTISTE,
102 rue North Rampart,
Coin Orléans.

1er juil—1 an

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement à côté du Théâtre fermant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres de dents

Le remèdes de heure aux.
Jour de nuits ordinaires.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
rendu ses bureaux de No 110 rue Canal à

No 107 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1892.

Venez examiner nos modèles, vous indiquer de mes prix et vous faire enlever n. Médaille pour travaux mécaniques.

26 août—

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-8 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX !
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!
Steinway, Steinway, Chickering, Knabe, Behmer, Hardman, Mehlin, Vinnen, Fischer, Sohmer, Hardman, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
12 Baronne et 127 Canal,
Nlle-Orléans.

24 janv—1 an

Bureau de Liquidation de la dette de ville.

NOUVELLE ORLEANS, 30 août 1892.

Avis est par le présent donné que, conformément à la section 4 de la loi No 50 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1892, le bureau de liquidation de la dette de la ville No 110, ordonné de 1890, tout le montant dû en certificats émis pour les bons six pour cent, numérotés comme ci-dessus, sera échangé à ce bureau à partir de SAMEDI, le 1er octobre 1892. Tout l'intérêt sur ces bons cessera à partir de la date ci-dessus.

$1,000 de bons numérotés de 1 à 1,027 inclusivement.
$50 individuellement de 1 à 900.
$5 individuellement de 1 à 900.

ED. A. PALFREY, Vice-Président.
T. WOLFF, Jr., Secrétaire.

31 août—au 1er oct

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par mauvaise suite connu.

Maladies des Femmes et toute irrégularité promptement guéries.

Dr Perez Pomme Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies

Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal
Et au Dépôt du Pert Espagnol
19 août 91—1 an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les Rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité de lac et du chemin de fer et vendus à ce jour pour la somme de $65 le lot, $175 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les acquéreurs de se hâter sur bien tôt un tirage doublement de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Bandet, propriétaire au Cinq Vingtet, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans 4 sept—

F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
Transférera le 1er octobre prochain, son magasin du No 132 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera vente nouvelle réductions sur prix de ses articles. Le dit dernier, il possède une collection incomparable :
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes & pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de bons genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 91—1an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans

Lor nov30—1 an—mar. ven. dim

JACKSON STORE.
LIQUIDATION
POSITIVE ET SANS RESERVE.
POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.

Dry Fancy Goods.
J. SÉNAC
ENCOIGNURE STE-ANNE ET CHARTRES.

Tout le stock de Dry Goods, Marchandises sèches en général, doit être vendu aux prix comptants, et au-dessous